

Nucléaire Reportage en Russie à bord de la première centrale flottante au monde // P. 13

Dettes L'inflation à 5 % dans la zone euro risque de tendre les marchés de taux en Europe // P. 28

Comment l'économie s'adapte à la déferlante Omicron



● L'absentéisme lié à la vague des infections reste contenu dans les entreprises. ● Dans les écoles, les syndicats appellent à la grève pour dénoncer la « pagaille ». ● Berlin complique la vie des antivax avec de nouvelles restrictions sanitaires. ● La banque américaine Citigroup menace de licencier ses salariés non vaccinés. // PAGES 4-5 ET 15

Crédit immobilier : l'année des records

FINANCE En 2021, le secteur a enchaîné les records en dépit des incertitudes économiques liées à la pandémie. La production de nouveaux crédits à l'habitat a atteint 273 milliards d'euros, un niveau jamais atteint depuis quatre ans. Le nombre de crédits accordés, autour de 1,2 million, est par ailleurs un record, tandis que les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas et la durée des prêts n'a jamais été aussi longue. Les banques entendent bien profiter de la dynamique pour renouveler l'exploit en 2022. Les autorités restent cependant sur leurs gardes face au risque de surchauffe.

// PAGE 26 ET L'ÉDITORIAL D'ALEXANDRE COUNIS PAGE 14

Le nombre de transactions a atteint 1,2 million en 2021.



Succession à la tête d'Orange : l'Elysée à la manœuvre



Ramon Fernandez, Christel Heydemann et Frank Boulben sont les trois candidats en lice pour remplacer Stéphane Richard.

TÉLÉCOMS Trois candidats ont été présélectionnés pour succéder au PDG démissionnaire du géant français des télécoms, Stéphane Richard. Officiellement, Ramon Fernandez, directeur général délégué finance, performance et développement d'Orange, Christel Heydemann, patronne de Schneider en

Europe, et Frank Boulben, un ancien d'Orange actuellement « chief revenue officer » chez Verizon aux Etats-Unis, sont en piste. Mais s'ils ont été retenus par le comité de sélection du conseil d'administration d'Orange, ils vont devoir désormais être adoués par l'Etat, premier actionnaire d'Orange. // PAGE 21

Veolia scelle son union avec Suez et renforce son leadership

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS Veolia, le leader mondial de l'eau et des déchets, a clôturé vendredi son OPA sur son concurrent Suez. Une opération à 13 milliards d'euros, qui va accroître sa puissance, portant son chiffre d'affaires annuel à 37 milliards d'euros et ses effectifs à 230.000 salariés. C'est aussi l'épilogue d'un feuilleton à rebondissements qui a duré dix-huit mois. Alors que la crise sanitaire a renforcé certaines entreprises et en a fragilisé d'autres, des opérations de rapprochement sont aussi à prévoir dans d'autres secteurs : grande distribution, aéronautique, auto-



Israël seul face à l'Iran

Le regard sur le monde de Dominique Moïsi

Alors que les Etats-Unis, depuis leur départ d'Afghanistan, sont devenus un « tigre de papier », l'Iran, loin des projecteurs, continue sa course vers l'arme nucléaire. Les négociations de Vienne n'avancent pas et Israël, désormais seul en première ligne, pourrait être tenté d'agir

ET SI NOUS ACCÉLÉRIONS LA DÉCARBONATION DES ENTREPÔTS ?

EOL.

L'IMMOBILIER LOGISTIQUE AVEC UNE APPROCHE CARBONE EN+

RENDEZ-VOUS SUR :

EOL.FR/DECARBONATION

RETROUVEZ LE DÉCRYPTAGE DE L'ÉCONOMIE DE DAVID BARROUX TOUS LES JOURS À 7H55

Les Echos sur RADIO CLASSIQUE

M 00104 - 110 - F: 3,20 €



ISSN0153.4831 NUMÉRO 23619 114^e ANNÉE 32 PAGES Antilles-Réunion 4,30 €. Belgique 3,80 €. Espagne 4,70 €. Luxembourg 4 €. Maroc 40 DH. Suisse 6,10 FS. Tunisie 8 TND.

ETI et PME se convertissent avec prudence au cloud computing

- Le marché du « cloud » est le plus dynamique de toute l'informatique professionnelle, notamment en raison de l'attrait qu'ont pour lui les petites et moyennes entreprises.
- Ces dernières doivent toutefois faire preuve de prudence alors que la consolidation est en marche côté fournisseurs.

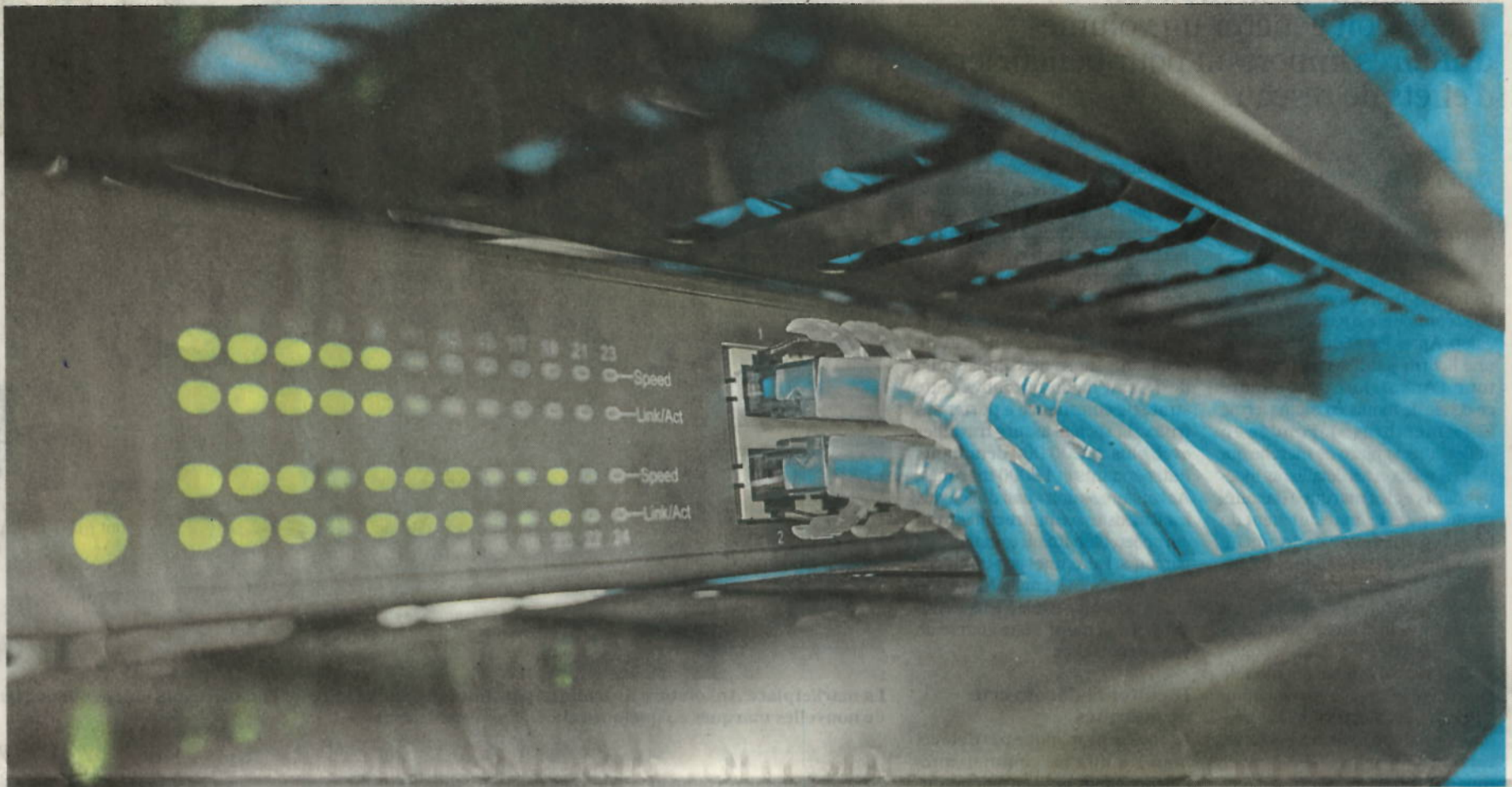
INFORMATIQUE

Frank Niedercorn
@FNiedercorn
Correspondant à Bordeaux

C'est le nouvel eldorado de l'informatique professionnelle. Le marché de l'informatique en nuage (cloud computing) qui pèse environ 20 milliards d'euros et connaît une croissance d'environ 20 % par an « est de loin le plus dynamique de l'ensemble du secteur informatique », confirme Vincent Malka directeur du cabinet d'études PAC France (Teknowlogy Group). Une dynamique encore plus forte au niveau européen, puisqu'il représentait 53 milliards d'euros en 2020 et devrait se voir multiplié par dix en 2030 selon une étude de KPMG. Conséquence, le marché s'affole et les rachats se multiplient. Outre Cheops, repris par deux fonds d'investissement en fin d'année dernière, c'est une autre entreprise bordelaise, CIS Valley, qui passait en décembre dans le giron du groupe de services informatique Koesio (lire p. 25), ex-C'PRO. En juillet dernier c'est l'entreprise nantaise Oceanet qui était reprise par Celeste, un opérateur de services télécoms. La même semaine, Accenture finalisait l'acquisition de Linkbynet un autre pionnier du cloud computing.

OVH en Bourse
OVHcloud reste le spécialiste français le plus connu, historiquement positionné sur le créneau des jeunes sociétés high-tech grosses consommatrices de ressources informatiques. La société affiche désormais 1,6 million d'entreprises utilisatrices, dont une majorité de PME. Malgré l'incendie qui a ravagé une partie de sa ferme de données de Strasbourg en mars 2021, l'entreprise de Roubaix a signé la plus grosse opération boursière de l'année en levant 450 millions d'euros.

De fait « la pénétration du cloud computing est effective dans la très grande majorité des entreprises », note Alain Bouillé, le président du Club des experts de la sécurité informatique (Cesin). La pandémie et la vague du télétravail n'ont fait qu'alimenter cette vogue avec l'utilisation massive des systèmes de visioconférence utilisés en mode SaaS (software as a service) qui constitue la première étape de l'accès à l'informatique en nuage. « Grâce à notre solution de téléphonie



La pandémie et la vague du télétravail n'ont fait qu'alimenter la vogue de l'informatique en nuage, avec l'utilisation massive des systèmes de visioconférence. Photo Shutterstock

fixe basée sur le cloud, nous avons pu organiser le télétravail pour 800 collaborateurs en quelques jours », raconte Bernard Loustalan, responsable technique du système d'information du Groupe Euralis.

Le risque des données stockées à l'étranger

Au-delà de l'utilisation de logiciels en mode SaaS, les entreprises peuvent accéder à de multiples services jusqu'à faire héberger toute leur informatique sur des ordinateurs distants et mutualisés avec d'autres entreprises. « L'intérêt du cloud computing, c'est la consommation de services avec un paiement à l'usage sans avoir à investir dans les logiciels et les infrastructures. L'enjeu pour les entreprises, c'est la réactivité et la flexibilité », résume Etienne Besançon, fondateur du groupe Constellation qui vient de lever 70 millions d'euros en fin d'année dernière pour financer sa croissance.

Un virage pourtant pas si simple à prendre. Le recours au nuage n'est ainsi permis que pour les entrepri-

« Le premier conseil est sans doute de ne pas tout confier à un seul prestataire. »

ALAIN BOUILLÉ
Président du Club des experts de la sécurité informatique

ses bénéficiant d'un excellent accès à Internet. Cacolac, basé à Léognan, à 15 kilomètres au sud de Bordeaux, n'y a eu recours qu'en 2017 avec l'arrivée de la fibre optique qui a remplacé l'accès ADSL. « Nous avons gagné en souplesse et en sécurité notamment grâce à une gestion des mises à jour plus rigoureuses puisqu'elle est gérée par le prestataire. En revanche on lit parfois que le cloud fait faire des économies. C'est faux puisqu'il s'agit d'un service et que l'on paye forcément plus cher », précise Christian Maviel, le PDG de Cacolac.

Il faut surtout être prudent, martèlent les experts du Cesin qui recensent les risques à prendre à compte : stockage des données à l'étranger hors du droit français, confidentialité vis-à-vis de l'hébergeur, manque de cloisonnement entre les clients... Sans parler des contrats abscons, des pannes qui deviennent fréquentes chez les géants et de la perte de « la maîtrise de la chaîne de sous-traitance » et par conséquent de son système d'information. « Le premier conseil est sans doute de ne pas tout confier à un seul prestataire », martèle Alain Bouillé.

C'est exactement la stratégie suivie par Euralis, entré depuis dix ans dans le monde du cloud, qui soustrait son informatique à différents partenaires en France et à l'étranger selon les applications. Avec le souci de garder la maîtrise. « Nous avons gardé une expertise en interne pour avoir la maîtrise de nos choix techniques et être capable de répondre aux exigences internes et de challenger nos fournisseurs. C'est fondamental », insiste Bernard Loustalan. ■

Cheops Technology veut devenir un champion européen

A l'occasion d'une opération à 300 millions d'euros, l'ETI va être rachetée par deux fonds, dont l'américain Aquiline.

la vitesse, donc beaucoup de moyens et de l'énergie », explique Nicolas Leroy-Fleuriot.

Structure française

L'ambition de Nicolas Leroy-Fleuriot de voir Cheops Technology conquérir l'Europe se réalisera peut-être, mais sans lui. Le fondateur de l'entreprise, pionnière du cloud computing, a choisi de passer la main en vendant son entreprise à deux fonds : l'américain Aquiline Capital Partners et le français Elyan Partners du groupe Edmond de Rothschild. Si l'opération reçoit le feu vert des autorités, Nicolas Leroy-Fleuriot ne gardera à partir du mois de mai prochain qu'un rôle d'administrateur, tandis que la gestion opérationnelle reviendra à Emmanuel Carjat et Stéphane Leroy.

La transaction porte sur un montant de 300 millions d'euros. L'opération comprend en effet le rachat des titres pour 180 millions d'euros auxquels s'ajoutent la valeur de la trésorerie et 100 millions d'euros supplémentaires en prévision d'autres acquisitions. Les actionnaires se gardant la possibilité d'investir 100 millions d'euros supplémentaires pour de futurs achats.

Ces deux entrepreneurs, qui en 2019 avaient revendu la fintech QuantHouse, cherchaient depuis à faire l'acquisition d'une entreprise sur le marché du cloud computing. « Cheops Technology, qui s'adresse d'abord aux ETI, correspond parfaitement au projet que l'on porte avec l'ambition d'en faire un champion national et européen », explique Emmanuel Carjat. « Cette ambition européenne était celle que je portais mais elle exige de

Le cloud computing est en plein boom. Un marché que Nicolas Leroy-Fleuriot avait anticipé. Cet ancien dirigeant du groupe Ares a repris Cheops en 2004 et a fait croître l'entreprise à coups d'acquisitions pour atteindre sur le dernier exercice un chiffre d'affaires de 128,3 millions d'euros incluant l'activité réalisée en Suisse. Il avait alors l'intuition de se lancer dans ce qu'on appelle à l'époque l'infogérance en visant les PME et des ETI.

Un marché auquel les gros acteurs de l'informatique ne s'intéressent guère. De Cultura, Ceva, à Le Belier ou Euralis, une partie des ETI du sud-ouest lui confient désormais leur informatique. « Il a fait partie des pionniers à une époque où beaucoup étaient très sceptiques sur la compétitivité d'un tel modèle », analyse Vincent Malka, directeur du cabinet d'études PAC France. Malgré quelques acquisitions, l'entreprise n'est en revanche jamais parvenue à se développer en Ile-de-France.

C'est Nicolas Leroy-Fleuriot qui a exigé la présence d'un fonds français aux côtés de Aquiline, « une condition qui n'était pas négociable ». Le rachat a pourtant suscité beaucoup de réactions. « Nous avons très vite été interpellés par des clients qui nous ont demandé des explications sur l'arrivée d'un actionnaire américain », reconnaît un cadre. « Nos clients n'ont aucune crainte à avoir. Si l'un des actionnaires est américain, la structure reste française, avec des données qui resteront en France », insiste Stéphane Leroy. — F. N.

OVH menacé d'une action collective à la suite de l'incendie de son data center

Une cinquantaine de sociétés, hébergées dans la ferme de serveurs du prestataire informatique qui a brûlé à Strasbourg en mars dernier, se sont regroupées et préparent une action de groupe pour obtenir réparation.

L'incendie qui a détruit une partie du data center d'OVHcloud, au mois de mars dernier, devrait avoir une suite judiciaire. Dans la nuit du 9 au 10 mars, un incendie a détruit un bâtiment de cinq étages qui contenait plus de 14.000 serveurs, provoquant l'arrêt total ou partiel de « 120.000 services ». Sans toutefois que OVHcloud en dise davan-

tage sur le nombre d'entreprises impactées. Aujourd'hui, une cinquantaine d'entreprises ayant perdu des données préparent une action collective contre le prestataire informatique avec le cabinet d'avocat Ziegler & Associés. L'objectif étant de recevoir des indemnités en réparation des préjudices subis qui vont, selon le cabinet, de 10.000 euros à 1,9 million d'euros.

« Nous allons envoyer une lettre officielle du cabinet Ziegler avant la fin du mois de mars. D'ici là, nous allons désormais constituer notre dossier juridique en demandant aux entreprises que nous accompagnons de nous fournir les pièces prouvant leur préjudice lié à la perte de chiffre d'affaires, d'image ou encore de

clientèle », explique maître Jocelyn Ziegler.

Sauvegardes sur le même serveur

Le cabinet conteste la ligne de défense dressée par OVH, qui se dédouane notamment de toute « faute » et invoque « un cas de force majeure ». Des arguments qui ne tiennent pas, selon le cabinet d'avocat.

Celui-ci reproche par exemple à OVH l'absence de système d'extinction dans le bâtiment et que les « sauvegardes back-up étaient sur le même serveur que les originales ». Le cabinet balaie également la clause « limitative de responsabilité » et veut que soient pris en compte « les dommages indirects » subis par les entre-

prises clientes. Si la plupart des entreprises engagées dans cette action collective sont des PME, six entreprises sont étrangères et emploient plus de 500 personnes. Une trentaine d'autres pourraient rejoindre le « recours collectif » contre OVHcloud. « Certaines ont besoin de convoquer leur conseil d'administration. Nous avons même une administration », assure Jocelyn Ziegler.

Contacté, OVHcloud, qui s'était borné au lendemain du sinistre à effectuer des « gestes commerciaux » vis-à-vis de ses clients, se refuse pour l'instant à toute déclaration officielle : « Nous ne pouvons nous exprimer avant d'être saisis officiellement. » — F. N.